Les commentaires (45)

myriam1970 Il y a 13 heures

une vraie plaie ces chasseurs ,tout comme les cyclistes ils se croient les rois des lieux ,tout leur appartient et ils se prennent tous les droits ,dange reux les uns comme les autres

RÉPONDRE

SIGNALER UN ABUS

Merco180 Il y a 17 heures

Est ce que quelqu'un aurait des informations fiables concernant cette affaire lamentable? Les uns dénnonce la conduite d'un chasseur motorisé tandis que d'autres dénoncent le jardin ravagé de ce vieux monsieur.
PS
Je ne suis pas chasseur moi même mais concernant les accidents de tirs dus aux ricochets ou aux balles perdues, il me semble qu'interdire les tirs à chevrotine de portée limitée pour obliger le tir à balle ayant , hors de vue, des milliers de mètres de portée n'était pas un plus pour la sécurité de tous!

RÉPONDRE

SIGNALER UN ABUS

Stop24 Il y a 1 jour

Si c'est vrai, interdiction à vie de chasser.

RÉPONDRE

SIGNALER UN ABUS

Voir plus de commentaires

Sur le même sujet

"Mon terrain est en vrac, je ne sais pas quoi faire"... le désarroi des habitants face aux dégâts des sangliers à Decazeville

www.ladepeche.fr © 2026

Logo La Dépêche du Midi